



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°0 / 13 février 2024

Un bulletin technique « **Spécial biodynamie** » en prémisses de la saison qui va bientôt démarrer et des bulletins techniques viticulture qui vous accompagneront tout au long du millésime 2024.

Dans un premier temps, vous trouverez un rappel des principales préparations utilisées en biodynamie, puis nous vous proposons les meilleures dates pour les appliquer en ce début de saison. Et enfin une liste non exhaustive pour vos fournitures et les actualités dans le département.

Pratiquer la biodynamie

Les préparations à appliquer au vignoble, au printemps :

Le compost de bouse :

Les mois de février et mars sont des bons moments pour appliquer un compost de bouse sur le sol de vos parcelles.

Cette préparation élaborée à partir de bouse de vache, additionnée de poudre de coquille d'œufs, de poudre de basalte et des préparations biodynamiques du compost¹, va stimuler les organismes du sol qui favorisent une bonne structuration par une meilleure agrégation des substances organiques et minérales dans le sol. Elle est également utilisée lorsque l'on épand du fumier ou du compost.

Cette préparation est un préalable à la préparation bouse de corne.

Remarque : si vous n'avez pas eu la possibilité d'appliquer cette préparation à l'automne 2023, il est impératif de le faire ce printemps, par rapport à la certification Demeter (même remarque si vous appliquez la préparation bouse de corne préparée - 500P).

La bouse de corne :

Suite à l'application d'un compost de bouse, c'est également le bon moment pour appliquer une bouse de corne (500), elle aussi sur le sol de vos parcelles.





Cette préparation, qui est élaborée à partir de bouse et de corne de vache, favorise une bonne relation de la vigne avec les forces terrestres.

Elle va permettre un développement vertical descendant des racines principales des pieds de vigne ainsi qu'un épaissement du chevelu racinaire, améliorant l'absorption par celui-ci de l'eau et des éléments nutritifs du sol. La vigne est ainsi plus résistante aux périodes sèches et le terroir est mieux valorisé.

La bouse de corne préparée :

Si vous n'avez que peu de temps pour la mise en place de ces préparations, vous pouvez réaliser un passage de bouse de corne préparée (500 P). Cette préparation est élaborée à partir de bouse de corne dans laquelle on a introduit l'ensemble des préparations biodynamiques du compost.

Cette préparation a les mêmes effets que la bouse de corne, plus les influences des préparations biodynamiques du compost.

Remarque : si vous n'avez pas eu la possibilité d'appliquer cette préparation à l'automne 2023, il est impératif de le faire ce printemps, par rapport à la certification Demeter.

Appliquer les préparations :

L'application de ces trois préparations se réalise en fin de journée, sous forme de grosses gouttes.

Elles doivent être préalablement dynamisées ; 20 minutes pour le compost de bouse et 1 heure pour la bouse de corne et la bouse de corne préparée ; dans de l'eau entre 20° et 30°C.

Il est conseillé d'appliquer un compost de bouse au moins une semaine avant une bouse de corne, afin de préparer le sol.

Cette année, les périodes favorables à l'application de ces préparations sont :

Pour le mois de Février :

- Du mercredi 14 au dimanche 18 février.
- Du **lundi 19 au mardi 20 février** et du **vendredi 23 au jeudi 29 février** (à privilégier, lune descendante).

Pour le mois de Mars :

- Du mercredi 05 au samedi 09 et du mercredi 13 au samedi 16 mars.
- Du **dimanche 17 au jeudi 28 mars** (à privilégier, lune descendante).

Remarque : Attention, éviter toutefois les mardi 19 et mercredi 20, qui sont des jours feuille !

Exemple : Passage d'un compost de bouse le mercredi 28 février, puis passage d'une bouse de corne le vendredi 15 mars, deux semaines plus tard !





Prévention des maladies cryptogamiques :

Cette année, la pleine lune de Pâques sera le lundi 25 mars.

Contrairement aux années précédentes celle-ci est éloignée du Périgée² (10 mars), évitant ainsi le cumul des forces lunaires qui favorisent le développement des champignons.

Toutefois, l'application d'une décoction de Prêle, limite la reproduction des spores des maladies fongiques (mildiou, oïdium ...). En effet, la prêle est une plante qui est restée à l'état végétatif, qui n'a pas de floraison, et c'est cette information que reçoit le champignon. Elle va permettre de diminuer les forces de reproduction des champignons.

Cette préparation est utilisable tout au long de l'année en période « humide ». Attention toutefois à ne pas en abuser car elle peut provoquer un « assèchement » du sol et des plantes.

En ce début de saison, il est fortement conseillé de pulvériser une décoction de prêle sur le sol et les souches durant la période du **lundi 18 au dimanche 24 mars**.

Voici le lien vers une vidéo réalisée par nos collègues du **Mouvement de l'Agriculture Bio Dynamique (MABD)**, qui explique en détail [« Comment élaborer et appliquer une décoction de prêle »](#) sur vos parcelles :

Remarque : la vidéo datant de 2021, les dates énoncées ne sont pas les bonnes pour 2024.

Voici quelques adresses pour vos fournitures en plantes sèches et préparations :

- Site du Mouvement d'Agriculture BioDynamique : [MABD \(https://www.bio-dynamie.org/\)](https://www.bio-dynamie.org/)
- Site de Biodynamie Services : [BS \(https://www.biodynamie-services.fr/\)](https://www.biodynamie-services.fr/)
- Site de F'ortie'ch : [F'ortie'ch \(http://www.fortiech.fr/\)](http://www.fortiech.fr/)
- Site de Herbéo : [Herbéo \(https://www.herbeo.fr/\)](https://www.herbeo.fr/)

Dans le meilleur des cas, il est toujours préférable d'utiliser des plantes qui poussent sur ou aux abords de votre ferme. Incorporer une quantité même infime de ces plantes, en complément de celles achetées, sera toujours bénéfique pour la qualité de vos préparations et donc pour vos vignes.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la pratique de la biodynamie dans notre nouvelle fiche technique sur le site de Bio Nouvelle Aquitaine : [« Pratiquer la biodynamie en viticulture »](#)

Vous pouvez également contacter **Thierry Tricot** Conseiller technique en biodynamie au **06 11 61 98 42** ou à t.tricot@bionouvelleaquitaine.com pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous souhaitons un bon début de saison !

Préparations biodynamiques¹ : <https://www.bio-dynamie.org/biodynamie/presentation/#section-3>

Périgée² : moment où la lune est la plus proche de la Terre et où son influence est la plus forte.





Actualités :

Commande groupée de Pyrévert :

Pour la campagne 2024, et comme chaque année, nous proposons cette offre à nos adhérents.

[adhérez en ligne](#)

Elle vous permettra d'obtenir des tarifs préférentiels. Une économie substantielle !

Les tarifs HT obtenus cette année :

Bidon de 5 L : 229,5 € soit 45,9 € HT le litre

Bidon de 10 L : 439.50 € soit 43,95 € HT le litre

Cette offre groupée est une initiative commune proposée à l'ensemble des adhérents des GAB de Nouvelle Aquitaine.

Date limite de commande : 08 avril 2024

Formulaire de commande en ligne [ici](#)

Webinaire « La lutte contre le Black-rot en viticulture biologique » :

Considérée comme une maladie cryptogamique « secondaire » en Gironde, le Black-rot affecte pourtant de plus en plus de vignobles néo-aquitains ces dernières années, avec dans certains cas, des dégâts conséquents.

Bio Nouvelle Aquitaine vous invite à participer au webinaire « La lutte contre le Black-rot en viticulture biologique » qui aura lieu le mercredi 13 mars 2024, animé par Thierry TRICOT, en présence de Xavier BURGUN.

Voici le lien vers le [bulletin d'inscription](#).

Voici également le lien vers la fiche technique [« La lutte contre le Black-rot en viticulture biologique »](#) pour vous permettre de démarrer la saison dans les meilleures conditions.

